



Association pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte
de la Haute-Loire

70ans

Il était une fois...
«La SAUVEGARDE»



“ Plus de 70 ans d'histoire...
et d'activités au service de la
protection de l'enfance, des
personnes en situation de
handicap, des personnes en
difficultés sociales, ... ”



1948... 2018

deux dates qui nous rassemblent

- Depuis 70 ans notre association œuvre à l'accompagnement et à l'accueil des personnes en difficulté. Chacun est pris en compte dans sa singularité et son parcours de vie.
- Combien de salariés en 70 ans se sont consacrés à soutenir ces personnes ? Combien de bénévoles ont donné de leur temps pour dessiner le périmètre de notre association, pour la faire évoluer en fonction des politiques publiques et de l'évolution des problématiques. Chacun a apporté sa pierre à l'édifice et lui a permis de devenir ce qu'elle est aujourd'hui.
- Chacun de nous lui apporte une couleur, une qualité, une empreinte qui la définit et lui donne une identité singulière.
- Sachez qu'en 2017, les actions menées par l'ASEA 43 ont permis d'accompagner plus de 3200 personnes.
- Pour exister, se développer, exercer nos missions, notre association a besoin de tous et de chacun. Toutes les missions, tous les postes, tous les acteurs lui permettent d'être ce qu'elle est,
- une association reconnue pour ses compétences, son adaptabilité et sa créativité.

Pour subsister, tout organisme vivant doit s'adapter en permanence. Les associations, et la nôtre en particulier, n'échappent pas à ce principe. Nous devons évoluer au regard de nouvelles obligations dans tous les domaines concernant nos activités (politique d'inclusion, zéro sans solution, priorité au logement, protection de l'enfance). Nous devons également nous adapter au public que nous accompagnons et dont les problématiques changent et se complexifient.

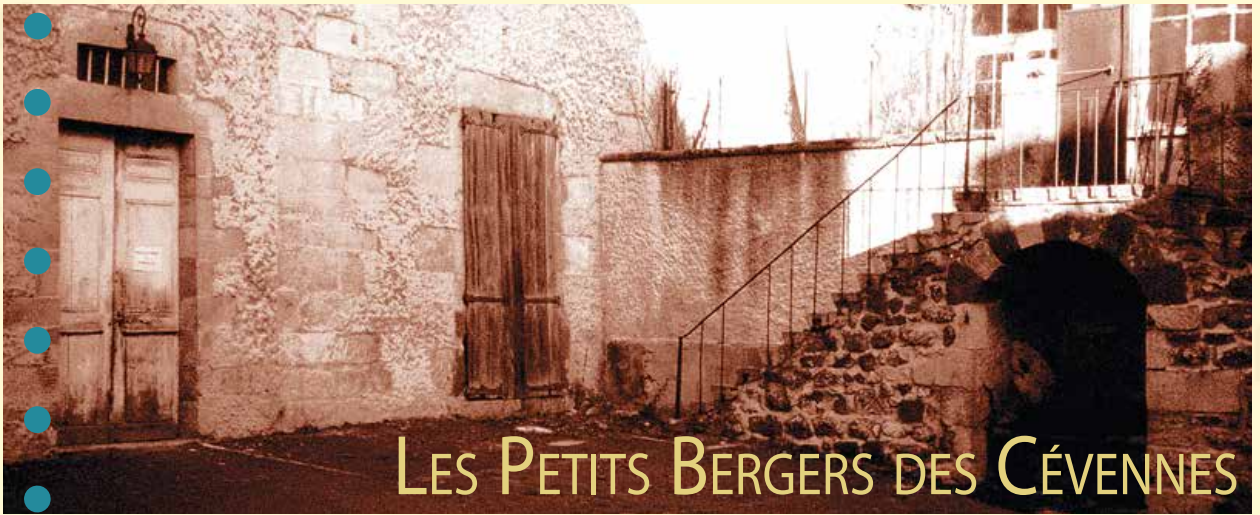
* Nous évoluons dans des systèmes complexes, souvent incertains mais en fonction desquels nous devons anticiper, nous projeter dans l'avenir, faire des choix qui nous impliquent sans avoir une vision parfaitement exacte du monde de demain et de ce que seront, dans quelques années, les politiques publiques, les contraintes financières, le public que nous accueillons et la forme des associations.

* Une seule certitude, nous ne pouvons pas, dans un monde en mouvement, rester immobiles, sous peine de disparaître.

- * Alors quels sont les grands repères qui doivent nous servir de guide et nous permettre de baliser notre évolution ?
- * Nos valeurs, bien sûr : la dignité des personnes, la citoyenneté, la solidarité, la laïcité, la responsabilité, l'engagement, mais aussi le souci, toujours renouvelé, d'accompagner les personnes en tenant compte de leur altérité et en cherchant à les rendre toujours plus autonomes et actrices de leur propre vie.
- * Depuis la création des trois pôles et l'intégration d'un 4ème au 1er janvier 2018, de nouvelles perspectives et une nouvelle conception de notre organisation voient le jour. Cette nouvelle architecture associative se précise au fil des années en cohérence avec les plans d'action déclinés à partir du projet associatif 2015/2020.
- * Il s'agit de mieux coordonner le parcours des usagers, de consolider les projets personnalisés, de favoriser la fluidité, la continuité et la cohérence des parcours, de rechercher des solutions personnalisées en proposant des actions innovantes. Il s'agit également de diversifier les prestations en utilisant les dispositifs déjà en place et en mutualisant autant que faire ce peu nos investissements et notre patrimoine.
- * Toutes ces évolutions n'existent que grâce à l'écoute attentive de nos financeurs et, à leur aide, précieuse dans la réalisation de nos projets mais également grâce à tous les acteurs associatifs salariés et bénévoles qui œuvrent à nos côtés.

Je conclus donc provisoirement cet éditto par une citation de Edgar MORIN « Chacun vit pour garder le passé en vie, vivre le présent, donner vie au futur », cette phrase doit tous nous inspirer dans notre travail, dans nos projets, dans le travail que nous accomplissons et dans l'histoire que nous écrivons à travers les générations et pour l'ASEA 43 depuis 1948.

*Le Président
Christian PEYCELON*



- L'Œuvre des Petits Bergers des Cévennes est créée en 1935 par Alex BROLLES : permettre à des jeunes des milieux populaires des grandes villes et de leurs banlieues de bénéficier d'un séjour à la campagne (placement estival d'adolescents de 12 à 16 ans chez les agriculteurs). Un réseau de délégués locaux fut mis en place et pour l'arrondissement d'Yssingeaux, ce fut Noël BARROT, futur député.
- En 1938, l'Œuvre reçut l'habilitation pour recevoir des adolescents de 10 à 18 ans, confiés par les tribunaux. Durant la guerre, l'œuvre a reçu de nombreux jeunes réfugiés et a accueilli, aussi, des enfants juifs dans la plus grande discrétion, même les Membres du Conseil d'Administration ne furent au courant.
- (Vous pourrez retrouver sur le site de l'Association, www.asea43.org, l'AseActualité du mois de juin 2008 qui reprend intégralement l'histoire des Petits Bergers des Cévennes écrite par Alex BROLLES.)



"LA CRÉATION DE LA SAUVEGARDE"

C'est en 1948 qu'Alex BROLLES avec quelques amis fondèrent l'Association pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence de la Haute-Loire, le 22 novembre, exactement. C'est au 1^{er} janvier 1952 que l'Œuvre des Petits Bergers et la Sauvegarde fusionnent.

LES PRÉSIDENTS

1948

Léon RAMOUSSE

1948-1949

Michel CHAZAL,
magistrat fut le 1^{er} président

1949-1961

Francis LEURENT

1961-1985

Alex BROLLES



LES DIRECTEURS GÉNÉRAUX

1948 - 1966

René
ROCHETTE
Secrétaire Général

1966 - 1981

François
KERMOAL



1981 - 1982

Roger
FOURNEYRON



1982 - 1998

Jean ROCHE



“ Au journal officiel du 30 novembre 1948 :
 Déclaration à la Préfecture de la Haute Loire
 de l'Association pour la Sauvegarde de l'Enfance
 et de l'Adolescence de la Haute-Loire.
 Son but : intéresser le public au relèvement physique
 et moral de l'enfance déficiente ;
 créer, gérer directement ou indirectement des centres,
 patronages, maison de rééducation, etc.”



L'Association pour la Sauvegarde de l'Enfance, s'inscrit dans la suite de l'œuvre des "Petits Bergers des Cévennes" qui, dès 1935, propose de "venir en aide aux familles nécessiteuses habitant les villes, en facilitant l'envoi de leurs enfants chez des agriculteurs". Cette œuvre, dont M. Alex BROLLES est alors Président, sera habilitée "Justice" en 1938.

Le projet de "fusion avec une Association" est étudié fin 1948 ;
 et c'est le 22 novembre 1948 qu'est créée l'Association pour la
 Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence de la Haute-Loire.

M. Michel CHAZAL en est le premier Président. Il a comme successeur, en 1949, M. Francis LEURENT. M. Alex BROLLES lui succèdera à la Présidence en 1961.

1985 - 2007



Jean RAMOUSSE

depuis
2007

Christian PEYCELON

1998 - 2005

Bernard
RIGAUD

2005 - 2013

Alain
MORNANDdepuis
2013Marie-Josée
TAULEMESSE

1949... LES DEUX ROCS

“Le Centre des Deux Rocs est rattaché à la Sauvegardedel’Enfance le 1^{er} octobre 1949.”

il est le premier établissement géré par l’Association.

Roger FOURNEYRON sera le premier directeur embauché par l’ASEA en 1957 pour diriger la structure. Situés à proximité des dykes volcaniques d’Aiguilhe et Corneille, les locaux appartiennent alors à une congrégation religieuse accueillant des personnes “sourdes et muettes”.

Une partie des locaux est conservée afin de poursuivre l’aide apportée par des Frères, aux personnes handicapées.



Les premiers camps sont organisés au lac du Bouchet, au mont Gerbier des Joncs...



C’est en 1955 que se déroulent les premières vendanges avec les pensionnaires des Deux-



Rocs. Elles auront lieu dans le Beaujolais, à Corcelles et Villié-Morgon.

>> 1952 Le 1^{er} janvier, la Sauvegarde de l’Enfance et de l’Adolescence et l’œuvre des Petits Bergers fusionnent.

>> 1961 Le 18 mars l’ASEA est habilitée pour gérer un service d’enquêtes sociales auprès du tribunal. Une assistante sociale et une secrétaire réalisent alors une trentaine d’enquêtes à la demande du Juge pour enfants.

Le Président BROLLES fait part du projet de création d’un centre pour «débiles profonds» à Meymac au Monastier-sur-Gazeille. Le principe de cette création est accepté par le Conseil tout entier.



>> 1962
1963

L’achat du préventorium de Meymac est envisagé par le Conseil d’Administration en vue de réaliser un Institut Médico-Pédagogique. C’est en fait le C.R.E.A.H.I. AUVERGNE (à l’époque le C.R.J.I.A.) qui, en 1963, s’en porte acquéreur car l’A.S.E.A. ne peut, alors, bénéficier de subventions pour cette catégorie d’usagers. Le préventorium est donc acheté, avec une ferme et vingt hectares de terrain.

(Naissance de l’A.D.A.P.E.I. le 24 juin)

« C'est une période riche en développement de projets et de créations tant les besoins se font sentir dans le secteur social et médico-social... »

>> 1966 ● ● ● ● ● ● ● ● ● ●

Le 24 mars, Monsieur BROLLES informe les administrateurs qu'il a contacté divers maires des communes voisines du Puy-en-Velay dans le but de trouver un terrain d'environ 2 hectares en vue de l'édification d'un nouveau centre pour les Deux Rocs.

Le 1^{er} avril, François KERMOAL est embauché comme «Directeurs des services» de l'Association.

Le 4 juin les administrateurs donnent leur accord afin que l'ASEA adhère à l'AFSEA à Paris qui est la fédération des Sauvegardes. Ils décident du principe de la création d'un service AEMO (Action Éducative en Milieu Ouvert).

L'I.M.P. de Meymac ouvre ses portes sous la direction de René CHADUC. Il accueille alors 48 garçons âgés de 6 à 16 ans, atteints d'un handicap mental profond. L'action éducative porte essentiellement sur l'apprentissage des gestes simples indispensables à la vie quotidienne, renforcé par des activités parascolaires, sensorielles au cours desquelles les enfants acquièrent une psychomotricité de plus en plus fine.

>> 1967 ● ● ● ● ● ● ● ● ● ●

Le 24 octobre, sur proposition de Monsieur GAGNE, président de l'ADAPEI et administrateur de la Sauvegarde, est étudié la possibilité d'un «Directeur unique» entre les deux Associations. Cette proposition est accueillie favorablement, les modalités en seront définies ultérieurement.

>> 1968 ● ● ● ● ● ● ● ● ● ●

Le 9 avril, le Conseil d'Administration vote favorablement l'extension de Meymac en vue de la construction d'un IMPRO (Institut médico-professionnel). Les premiers pensionnaires vont atteindre l'âge de 16 ans. L'IMP (Institut médico-pédagogique) de Meymac doit s'adapter aux nouveaux besoins. Il faut mettre en place des activités offrant des perspectives de formation et d'intégration dans le monde du travail. René CHADUC entreprend donc la construction de locaux nécessaires à l'hébergement et à l'apprentissage.

Le 17 juillet, les administrateurs, à la demande du Président BROLLES, donnent leur accord pour le transfert des 2 Rocs sur des terrains trouvés sur le plateau de Mons.



>> 1968

“Le Conseil d'Administration décide d'abandonner les locaux de la rue Porte Aiguière pour établir son siège administratif au 3^{ème} étage de la rue Crozatier”



- le 1^{er} octobre, le service AEMO est officiellement ouvert dans les mêmes locaux que le siège administratif de l'Association. Il est habilité par la justice et la DASS pour une prise en charge théorique de 123 enfants. L'intervention des travailleurs sociaux auprès des familles est alors motivée par l'absentéisme scolaire, le refus des soins médicaux, les divorces... Les statistiques ne font pas encore état de maltraitance physique ou sexuelle au niveau des enfants. Dès les années 70 on observe un accroissement des besoins et l'équipe passe de 5 à 12 salariés en 1983.
- Ce service s'étoffe plus tard d'un Service d'Observation en Milieu ouvert qui est rattaché au Service des Enquêtes Sociales. La fusion de l'ensemble aboutit en 1983 au Service de Consultation, d'Orientation et d'Action Educative (COAE).



>> 1970

Le 16 juin, Monsieur BEGORRE vient au Puy pour remettre la Médaille de l'Education surveillée au frère MORANNE et au frère PLANCHETTE, ainsi qu'à Monsieur FOURNEYRON.



L'effectif des salariés de l'Association s'accroît régulièrement du fait de l'ouverture de nouveaux établissements et services, les instances représentatives du personnel se mettent en place.

“Les premières élections des représentants du personnel ont lieu pour les délégués du personnel et la mise en place d'un Comité d'Entreprise”

>> 1971

Le 27 octobre, afin de rendre plus facile le recrutement de spécialistes, le siège de la Sauvegarde décide de recruter des psychologues et des orthophonistes qui iront dans les établissements à la vacation.

>> 1972

Le 12 juillet, le Président BROLLES informe les administrateurs que Monsieur le Préfet de la Haute-Loire a l'intention d'attribuer à la Sauvegarde la moitié du montant du legs MIRAMONT destiné aux handicapés et inadaptés de la Haute-Loire.

La première section professionnelle se met en place à l'IMP de Meymac qui accueille alors 24 pensionnaires supplémentaires.



- *“Une période relativement courte mais riche en réorganisation et en aboutissement de projets importants. François KERMOAL qui dirige alors l'Association bénéficie de la forte croissance qui caractérise cette période et sait tirer partie de l'aisance financière des Pouvoirs Publics.”*

● **P**lusieurs projets de grande envergure vont donc aboutir et conforter l'Association dans sa participation à la protection sociale, et dans sa mission en faveur des jeunes et des adultes inadaptés ou handicapés de la Haute-Loire.

● Les Services œuvrant en faveur des jeunes pris en charge par la protection judiciaire de la jeunesse bénéficient aussi de nouveaux moyens. Les équipes se redynamisent et d'innovants modes de prise en charge, plus respectueux des droits de l'enfant et de la famille, voient le jour.

>> 1973

Les religieuses qui gèrent le Centre Montjoie, ancien Bon Pasteur, sollicitent l'ASEA pour reprendre les locaux et l'activité. Cette reprise s'effectue alors sous la direction de Monsieur René CHADUC qui quitte l'IME de Meymac.



>> 1975

Des activités du Centre Montjoie, seul le Foyer le la Rothenégly poursuit son activité et est totalement rattaché à la Sauvegarde.

Le 22 janvier, le Président BROLLES se félicite de la bonne marche du Foyer de la Rothenégly dirigé par Mademoiselle JOUBERT qui a pris la suite de Monsieur CHADUC.



● *LE 1^{ER} DÉCEMBRE,
L'IMPRO «LES CÉVENNES»
ouvre provisoirement ses portes avec 37 jeunes...*

● Guy PLANCHE, Directeur, anime alors une équipe de 24 salariés. Dès son ouverture, il est projeté de construire de nouveaux ateliers : maçonnerie, plâtrerie - peinture, ferronnerie, lingerie. Plus tard seront ouverts les ateliers de Sérigraphie, de menuiserie et d'employé technique de collectivité.

>> 1976

- *“Le 7 avril, l'IMPro «les Cévennes» obtient son arrêté de création définitif. L'ensemble des locaux de l'IMPro est opérationnel. L'établissement fonctionne alors à plein effectif : 81 pensionnaires et 43 salariés”*

“Pour la première fois la Loi (juin 1975), donne un statut aux personnes handicapées.

L'ouverture de nouveaux droits et de nouvelles réglementations imposent des réaménagements structurels et fonctionnels auxquels la Sauvegarde de l'Enfance répond par des restructurations. Par ailleurs tous les équipements s'adaptent à l'évolution des pratiques. Celles-ci s'affinent et l'engagement de l'Association s'exprime dans la tenue, en 1978 au Puy-en-Velay, des Journées Nationales d'étude de l'Association Française pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence”

>> 1977

Le 14 février 1977, le Directeur Général, François KERMOAL devient Directeur d'Association sur l'ASEA à $\frac{3}{4}$ de temps et l'ADAPEI à $\frac{1}{4}$ temps.

La Sauvegarde de l'Enfance et l'ADAPEI se rapprochent afin de réorganiser respectivement l'I.M.Pro de Meymac et l'I.M.E. de Saint-Hostien.

Cette restructuration nécessite le transfert de pensionnaires de Meymac vers Saint-Hostien et inversement, dans le but de modifier sensiblement la mission des établissements. Les deux institutions deviennent mixtes.

C'est Monsieur Marcel BOCQUIN, Directeur, qui engage la reconversion de MEYMAC. Elle s'effectue sur 4 ans.



Le 21 février 1977, à la suite d'un concours organisé par le Comité d'Entreprise, il est proposé aux membres du Conseil d'Administration le nom des «GOUSPINS» pour le nouveau centre qui remplacera «Les Deux Rocs».

Cette appellation est proposée par Jean LIOTIER, dit «Bouboule».

(«LES GOUSPINS» est un terme populaire, issu du vieux français, signifiant «les galopins»)



1978 OUVERTURE DES GOUSPINS

1978



“Dès le mois de septembre, les jeunes et l'équipe des DEUX ROCS prennent possession de leurs nouveaux locaux. Bernard RIGAUD, Directeur, dépose un nouveau projet d'habilitation car l'établissement propose dorénavant dans un cadre ouvert, à architecture pavillonnaire, un ensemble de services allant de l'hébergement à l'insertion sociale et professionnelle, via le rattrapage scolaire, les formations qualifiantes, le soutien psychologique, et une action éducative visant à restaurer un ensemble de repères socialisants”



Les 16, 17 et 18 novembre, l'ASEA organise au Puy les journées d'études de l'AFSEA dont le thème était «les jeunes scolarisés que l'école n'intéresse plus». À cette occasion 400 congressistes venus de toute la France découvrent le Puy-en-Velay. Pour la petite histoire, il faut noter que nous sommes les premiers utilisateurs de l'hôtel consulaire qui vient d'être terminé.

1979

L'E.P.S.R., un nouveau service...

C'est à la suite des réflexions engagées dès 1979 que l'EQUIPE DE PRÉPARATION et de SUITE du RECLASSEMENT est créée.

Dirigée par Elie PAYS, elle s'installe alors place Michelet et en 1994 avenue d'Aiguilhe. L'E.P.S.R. apporte un soutien aux Travailleurs Handicapés dans toutes les étapes du processus de leur réadaptation à une vie professionnelle et sociale stable.



«Gérard KEIRLE
devient le responsable de service
de l'IMPro de Meymac
en pleine restructuration»

>> 1980

Le 28 octobre 1980, une délibération est prise en Conseil d'administration pour que la mise en œuvre d'un dossier soit entreprise pour réaliser à Meymac dans le cadre réglementaire un Foyer d'hébergement pour les adultes handicapés. En lien avec l'ADAPEI, Meymac devient un foyer d'hébergement pour adultes et ouvrira par la suite, en 1984 un Centre d'Aide par le Travail et Saint-Hostien deviendra un IME.



>> 1981

Le 20 janvier, l'Association donnera le terrain à l'Office d'HLM qui sera le maître d'œuvre pour la construction du Foyer de Meymac.

>> 1982

Le 4 juin 1982, Jean ROCHE après avoir exercé successivement les fonctions de chef de service à Meymac, Directeur de l'IME de Saint-Hostien, est nommé Directeur de l'ASEAAHI.

Le 21 décembre, l'IMPro «Les Cévennes» obtient l'autorisation d'ouvrir un appartement foyer au Faubourg Saint-Jean sur le Puy pour des jeunes de 16 à 20 ans. Appartement qui ne sera jamais ouvert

CHANGEMENT DE SIGLE POUR L'ASSOCIATION

Au Journal officiel du 22 juillet 1979, la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence devient l'ASEAAHI, l'Association pour la Sauvegarde de l'Enfance de l'Adolescence et des Adultes Handicapés et Inadaptés de la Haute-Loire.





>> 1983

Le 25 novembre, remise de médailles du travail à 12 salariés de la Sauvegarde à l'issue de l'assemblée générale au Centre Pierre Cardinal.

- L'IMPro les Cévennes ouvre une structure transitionnelle d'hébergement en faveur des jeunes en voie d'insertion dans le monde du travail, le FISP (Foyer d'Insertion Sociale et Professionnelle) à Espaly.



Les services d'AEMO, d'OMO et d'enquêtes sociales fusionnent ensemble pour s'appeler «Service de Consultation, d'Orientation et d'Action Éducative» (COAE).

>> 1984



Le 11 mai, le Conseil d'Administration en ayant délibéré, l'établissement de Meymac sera dorénavant dénommé «Centre d'Aide par le Travail» (CAT), l'IMPro ayant cessé d'exister au 1^{er} janvier 1984.

Quatre vingt neuf ouvriers travaillent dans le conditionnement, la réalisation de palettes, l'emballage, etc... Le personnel doit se recycler. De nouveaux locaux sortiront de terre dans l'année qui suit pour satisfaire les besoins d'hébergement et de production.



L'Association s'informatise !

« L'alourdissement des charges administratives, conjugué avec la nécessité de rationaliser et de mieux analyser les dépenses conduisent les gestionnaires à s'orienter sur les nouvelles technologies. Une commission est créée pour réfléchir avec pertinence sur l'informatisation des Établissements et Services... et les "Apricots" arrivent sur les bureaux



« Alors que notre société subit nombre de mutations qui décalent les repères habituels, les professionnels remettent en cause leurs pratiques. Chacun, à son niveau d'intervention, doit en effet trouver de nouvelles réponses et se positionner face à un cadre socio-économique aggravant les conditions de vie des personnes déjà en difficulté. L'évolution de l'emploi, la famille, la sexualité, l'enfance, l'adolescence, la vieillesse, sont autant d'interrogations auxquelles le monde associatif s'efforce de répondre. La place de l'image et de la télévision au quotidien, dans l'éducation des jeunes ouvre un débat qui concerne chaque parent, enseignant, éducateur »



Un nouveau Président : Jean RAMOUSSE accepte la Présidence de l'Association, succédant ainsi à Alex BROLLES qui restera Président d'honneur

>> 1985

Les travaux du Foyer CAT (Centre d'Aide par le Travail) de Meymac s'achèvent sur une belle réalisation offrant des locaux d'hébergement spacieux, individualisés, new-look et clairs, ainsi que des locaux de productions fonctionnels qui seront inaugurés 17 juin.



Une Boulangerie en Vieille Ville...

La première entreprise d'insertion est créée par l'achat d'une boulangerie. Cette entreprise changera de forme juridique en 1992, pour devenir un C.A.T. Transitionnel accueillant des jeunes en situation de salariés durant une période déterminée, en vue de renforcer leur compétence et de rechercher des voies d'insertion.

>> 1986

« AZ Bâtiment » une deuxième entreprise...

Le Conseil d'Administration accepte la création d'une nouvelle entreprise d'insertion. Cette fois-ci, la forme juridique est celle d'une S.A.R.L., à but commercial certes, mais dont les Associés sont exclusivement des personnes morales (A.S.E.A.A.H.I.,

A.D.A.P.E.I., P.J.J.) affirmant dans les statuts la non lucrativité de l'entreprise. L'objectif de celle-ci est d'ouvrir, aux jeunes des Gouspins, d'autres perspectives de formation et d'insertion par un emploi salarié. Cette entreprise deviendra en 1993 une S.A.R.L. à "activités multiples".



Aux Gouspins, création de deux sections professionnelles :



Considérant que la formation professionnelle ne peut se tenir à l'écart de la tendance du marché de l'emploi et qu'elle doit aussi, dans un cadre institutionnel, être une réponse adaptée aux capacités des jeunes accueillis, deux nouvelles sections professionnelles sont créées aux GOUSPINS :

Mécanique Auto, et Cuisine (cette dernière remplaçant la section Maçonnerie).



>> 1987

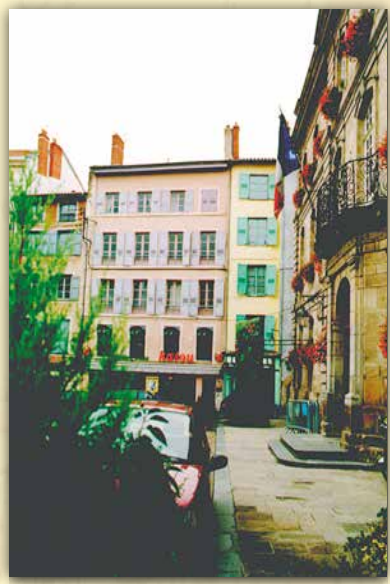
Marcel BOCQUIN partant en retraite, Gérard KEIRLE prend sa suite à la direction du CAT de Meymac ”

>> 1988

- Le Président RAMOUSSE expose les grandes lignes de la célébration du 40^{ème} anniversaire de la Sauvegarde qui se déroulera le 18 novembre 1988.
- Le 9 septembre est signé un protocole entre l'Éducation Nationale et l'ASEA au niveau du Centre d'Accueil et de Formation Professionnelles des Gouspins pour la mise à disposition de 2 instituteurs.



LE SIÈGE DÉMÉNAGE...



Les locaux de la rue Crozatier sont abandonnés.

L'Association établit son siège au 9, rue Saint-Pierre, au cœur de la ville.

Les bureaux sont restaurés par la SARL AZ bâtiments gérée par les Gouspins.

>> 1989

Le 17 avril, Alex BROLLES est à l'honneur... Co-fondateur et Président de la Sauvegarde de l'Enfance pendant vingt cinq ans, Monsieur Alex BROLLES est fait Chevalier de la Légion d'Honneur par les mains du Professeur Raynaud, Président d'honneur de la Fédération nationale de la Sauvegarde.



>> 1990

Les plateaux techniques des Cévennes et des Gouspins sont agréés par le Centre de Formation d'Apprentis Spécialisés d'Auvergne, afin que le handicap intellectuel, physique, sensoriel et l'inadaptation sociale ne soient plus un obstacle à l'entrée en apprentissage.

>> 1991

*En ville, un S.A.P.M.N.,
Un Service d'Adaptation Progressive
en Milieu Naturel, nommé "CLAP,"
se crée dans le cadre des Gouspins.*

Il favorise la prise d'autonomie de garçons hébergés dans un bâtiment offrant cinq logements, rue de la Gazelle au PUY.



*Un restaurant d'application est créé,
aux Cévennes.*

L'objectif de Guy PLANCHE, Directeur, est de permettre aux élèves de réaliser des exercices dans des conditions réelles de travail et de renforcer des liens avec la cité en ouvrant ce restaurant au public.

>> 1992

*Le 23 janvier, l'entreprise d'insertion liée à l'achat de la
boulangerie devient un Centre Aide par le Travail Transitionnel*

pour 13 adultes handicapés avec trois activités :

- la blanchisserie «le Bateau Lavoir»
- la foresterie des Cévennes
- la boulangerie de la Vieille Ville

L'objectif de cet ESAT Transitionnel est d'éviter aux jeunes sortant de l'IMPro de se retrouver sans emploi.



*“C'est une période de redéploiement de moyens,
de rationalisation, de renforcement de la technicité,
de modernisation, période où apparaît aussi
la nécessité de communiquer, de faire savoir, de rendre plus
transparente l'action entreprise auprès des financeurs,
des partenaires potentiels, mais aussi auprès du grand public
qui ignore totalement les dispositifs et les actions engagées
en faveur des personnes en difficulté.
La conjoncture concernant l'emploi et ses effets en terme d'exclusion,
invitent l'Association à développer de nouveaux moyens
visant à former et à accompagner ceux qui ont des difficultés
à s'intégrer dans les outils de production ordinaires
et risquent de se retrouver de fait socialement marginalisés et exclus”*

>>



Le 1^{er} janvier, Ronald TURCAN est nommé par le Conseil d'Administration Directeur de l'IMPRO «Les Cévennes» comprenant l'IMPro, le CAT Transitionnel et l'atelier protégé DEFI.

Départ, au cours du mois de décembre, d'Élie PAYS Chef de Service de l'EPSR.

>> 1994

Le 1^{er} janvier, Le S.A.V.S., Service d'Accompagnement à la Vie Sociale, est créé



en collaboration avec la Croix Rouge Française avec une convention tripartite avec le Conseil Général. Le service s'installera dans un premier temps dans les locaux de l'EPSR avant d'emménager au 8, rue du Petit-Vienne dans de nouveaux locaux appartenant à la SA «Le Foyer Vellave». Ce Service a pour vocation d'aider et d'accompagner des adultes en situation de handicap et en difficulté sociale, sur une période déterminée.



Le 3 juin, Michel CHAPUIS prend la direction du Foyer de La Rochenégly



>> 1995

Tout en mécanisant le C.A.T. de MEYMAC vers de véritables métiers de l'emballage, son directeur Gérard KEIRLE veille à ce que les loisirs ne soient pas pour autant écartés...



...pour preuve : en 1995 un salarié du C.A.T. est déclaré "Champion Olympique" en sport adapté Boules.



“La violence des jeunes, la dégradation de la situation économique, familiale et sociale de nombreuses familles, le dysfonctionnement ou le manque d’efficacité des dispositifs de régulation nécessitent de multiples études et rapports. La loi de juin 75 est en cours de réforme, la lutte contre l’exclusion fait l’objet d’une loi... Dans ce contexte de mutation et “d’instrumentalisation” de l’exclusion ou de l’inadaptation, l’Association pour la Sauvegarde reste pragmatique et active. Elle traduit dans ses actions les fondements humanistes qui la déterminent, et affirme sa volonté de préserver la dignité et la citoyenneté des personnes, en exigeant pour chacun l’accès au droit de tous”



>>1996

Mise en place de la formation M.B.C. sur le site des Gouspins qui prépare à l’emploi d’homme d’entretien.

Cette formation polyvalente touche à plus de huit corps de métier. Elle est accompagnée de stage en collectivité. A noter que la formation de Plâtrier avec ses techniques annexes est la seule à avoir été maintenue depuis 20 ans. Maintenance en Bâtiments de Collectivité... telle est la dénomination de la section professionnelle venant remplacer, aux GOUSPINS, la formation de Plombier.



Le Mermoz et la Ronzade...

Dans le cadre de la réorganisation engagée par son Directeur, Michel CHAPUIS, le Foyer de la Rothenégly est scindé en plusieurs structures légères. C’est effectivement sous la forme d’appartements que les jeunes filles, généralement scolarisées, sont hébergées avec un accompagnement éducatif.



>>1998

Le 1^{er} février, Christianne CHEVALIER est nommée Directrice de L’EPSR et du Centre de Formation PRÉPATH.

Le 16 avril, les membres du Conseil d’Administration valident l’idée d’un nouvel IMPro (40 à 45 places en attente pour 12 places qui se libèrent chaque année).

Ils sont informés d’une donation de 17 532 euros au Foyer de la Rothenégly par la Société Européenne de Participation Industrielle présidée par Monsieur Jean-Louis DESCOURS (Chaussures André). Ce don sera utilisé pour des investissements.





«Les 20 ans des Cévennes...»

Le 20^è anniversaire des Cévennes, a permis à Ronald TURCAN, Directeur, et à son équipe, de porter un regard sur le parcours professionnel des anciens élèves et sur leur insertion sociale.



Cette manifestation a été aussi un moment privilégié de rencontre entre les professionnels de l'Association



- Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) s'installe dans ses nouveaux locaux au rez de chaussée réhabilité de l'ancien Foyer de la Rochenégly.



Au mois de juillet :

Opération humanitaire en UKRAINE avec les Gouspins et la Rochenégly.

Les adolescents de l'IMPro Les Cévennes sont allés construire des jeux extérieurs, des bancs et des tables dans le parc d'un orphelinat en Lituanie au cours du mois de juillet.



Les bâtiments de la foreste du «CAT Transitionnel Les Cévennes» se sont terminés à Taulhac.



Inauguration du «PETIT-VIENNE»

Le 1^{er} octobre est inaugurée la Résidence du «Petit Vienne» accueillant des adolescents, garçons – filles, de 18 à 20 ans dans le cadre d'un hébergement en studio. Ce service fonctionne avec les Gouspins qui abandonnent le SAPMN.





50 ans

“LES 27 ET 28 NOVEMBRE, AU CENTRE PIERRE CARDINAL,
l'Association fête ses 50 ans...”

Un film relatant l'histoire de la Sauvegarde sera projeté le vendredi.

*Quarante huit médailles du travail seront remises aux salariés
par Jean RAMOUSSE, le Président.*

*Cette remise sera suivie d'une soirée détente
à Saint-Germain Laprade avec l'ensemble du personnel
de la Sauvegarde. Le lendemain est organisé un colloque
sur le thème «l'Association Loi 1901 à l'aube du 3^{ème} millénaire»
avec le Professeur AVAN, Président de l'URIOPSS Auvergne,
avec Monsieur J.J. ANDRIEUX, Directeur de l'UNASEA
et Monsieur Didier TRONCHE, Directeur du SNASEA.*



1998



Bernard RIGAUD
 et Jean-Marie BRINGER
 reçoivent la médaille
 de la Protection Judiciaire
 de la Jeunesse,
 promotion 1998.



“ Le 14 décembre
BERNARD RIGAUD
 est nommé Directeur
 Général de l'Association
 par le Conseil
 d'Administration suite
 au départ à la retraite
 de JEAN ROCHE ”



“Dix années riches en lois qui se succèdent à un rythme effréné et qui vont complètement chambouler le secteur du social et du médico-social”



La mise en place des 35 heures et la mise en application de la Loi 2002-2 au travers de ses différents outils, ont dépoussiéré et bouleversé nos fonctionnements institutionnels.

La Loi organique relative aux Lois de finance d'août 2001 et le fameux décret budgétaire et financier d'octobre 2003 qui transforment nos rapports avec les autorités et organismes tarifaires et instrumentalisent les Associations.

L'Association se positionne dans une démarche qualité avec l'écriture du projet associatif en 2004, la construction de procédures, de protocoles et de groupe d'amélioration des procédures pour l'ensemble de ses structures.

L'entrée progressive de l'Association dans une démarche évaluative dès 2006 avec un référentiel associatif opposable à chaque structure.

La création de services : le SAMETH (Service d'Appui pour le Maintien dans l'Emploi), le Foyer d'Accueil Médicalisé APRES pour les personnes cérébrolésées et son SAMSAH (Service d'Accompagnement Médico-social des Adultes Handicapés), la Maison d'Enfants à Caractère Social les Mauves... et aussi malheureusement la fermeture du centre de formation PREPA.

La réflexion associative en 2008 sur la réactualisation du projet associatif, de sa gouvernance associative pour pouvoir répondre demain aux différents enjeux auxquels elle sera confrontée.

La notion d'appels d'offres pour renouveler les conventions de tel ou tel service ou répondre à tel projet.

>> **A** cela se rajoutent les lois réformatrices qui se succèdent sur cette période dont les décrets sortent au compte gouttes :

La Loi sur le Handicap du 11 février 2005

Les 3 Lois du 5 mars votées le même jour sur la prévention de la délinquance, sur les tutelles et la protection de l'enfance

Et toutes les lois transversales qui enrichissent et parfois complexifient les fonctionnements des Établissements et Services :

- La Loi du 29 juillet 1998 concernant la lutte contre les exclusions.
- Celle du 4 mai 2004 par rapport à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social.
- La Loi du 31 mars 2006 pour l'égalité des chances.
- Celle du 25 juin 2008 sur la modernisation du marché du travail et du 20 août 2008 portant sur la rénovation de la démocratie sociale et la réforme du temps du travail.

Et d'autres certainement...

>> 2000

Le 10 avril, l'ASEA adhère officiellement au GAMS, le Groupement des Associations du secteur social et médico-social dont l'assemblée générale constituante aura lieu le 29 mai.



Le site internet «www.asea43.org» se développe progressivement. Le contenu s'étoffe et les hiatus graphiques liés à l'utilisation des plateformes informatiques PC ou MAC se réduisent. Catherine MULLER est chargée de son développement.



Le 7 juin, le Conseil d'Administration donne son accord pour que

l'EPSR 43 entre dans le réseau CAP EMPLOI,

label commun créé par l'Agefiph.

Le 23 juin, lors de l'Assemblée Générale, les statuts de l'Association sont validés.

Au cours du mois de septembre, le Conseil Général et la DRPJJ donnent leur accord pour délocaliser progressivement les groupes des Gouspins sur la ville du Puy-en-Velay :

- Trois pavillons de 8 places sur la ville du Puy en Velay
- Un pavillon de 9 places resterait sur le site des Gouspins.
- Un lieu d'accueil extérieur à la Gazelle

Le principe de mixité est accepté.

Le 1^{er} novembre, *les Gouspins se restructurent*, l'ensemble des groupes se voient équipés d'une cuisine avec une maîtresse de maison chargée des tâches domestiques et de l'intendance.



Le 8 décembre, lors du Conseil d'Administration, est abordée pour la première fois l'idée d'un projet concernant les personnes cérébrolésées :

«Comment accompagner les personnes cérébrolésées soit après leur sortie de l'hôpital ou du centre de rééducation, soit après un retour plus ou moins long dans leur famille et qui végètent chez eux ? Il n'y a aucune structure actuelle qui peut les accueillir ?»

Celui-ci donne mission à Bernard RIGAUD, en collaboration avec Claudine PONCY, de préparer ce projet de Foyer d'Accueil Médicalisé.



>> 2001

Le Conseil d'Administration donne son accord:

- le 12 mars pour l'achat de l'immeuble de la boulangerie de la vieille ville.
- le 5 juin pour l'achat de la propriété, 3 bd du Président Bertrand pour les Gouspins.

Au Conseil d'Administration du 10 décembre, il est parlé pour la première fois d'un projet de mise en réseau informatique des données relatives à la comptabilité et aux salaires.





2002



Le 1^{er} janvier 2002,
Marie-Josée TAULEMESSE succède à Bernard GIRAUD
comme Directrice des trois Services d'Assistance Éducative.

Lors du Conseil d'Administration du 4 février est abordée l'idée de déménager les Services d'Assistance Éducative qui se trouvent dans des locaux peu fonctionnels et exigus au 12 rue du 86^{ème} RI. Il est aussi parlé d'un projet d'accompagnement de mères célibataires.

Le 17 juin, le CROSS valide le projet de création d'un Foyer d'Accueil Médicalisé APRES concernant les personnes cérébrolésées.

“ APRES signifie Aide Personnalisée pour la Réadaptation, l'Évaluation et le Suivi des personnes cérébrolésées ”



Pour la troisième année consécutive, la troupe du Sac'ADOS participe au festival d'Arlempdes du 19 au 29 juillet sous la conduite d'Ève CUOQ, Éducatrice Spécialisée, animatrice permanente du groupe, épaulée par un comédien professionnel, Bruno HALLAUER de la compagnie «l'Hermine de Rien». La pièce présentée «Dîner au Champagne», a été montée dès le mois de janvier au cours des répétitions hebdomadaires en partant des improvisations des adolescents.



Le 29 août
la DIVIS, autorise, à son tour la création du FAM APRES de 25 places
Le 6 septembre

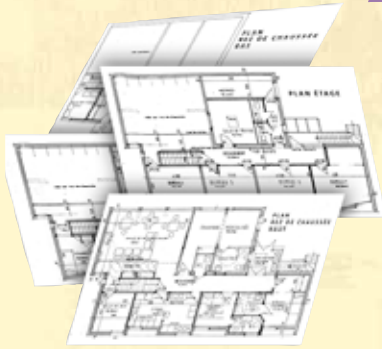


L'Association rencontre le Ministre de la Santé, Jean-Francois MATTÉI en présence de Jacques BARROT, du DRASS Auvergne, du représentant de la DDASS, de la DIVIS à Monistrol-sur-Loire avec pour objectif d'apporter une réponse à la question des personnes cérébrolésées et de le questionner sur la priorité donnée à notre projet associatif APRES.



Choix d'une mise en réseau sur le plan associatif avec un hébergeur extérieur C.I.M

>> 2003



Le 9 janvier, le Conseil d'Administration demande à Monsieur DUPRÉ, architecte de reprendre l'étude de la rénovation des locaux, anciennement des Gouspins, pour le Projet FAM APRES à la place de Monsieur BERGER.

>> 2003

Le 29 janvier,

Patrick MULLER, Chef de service sur le Foyer de Meymac et vice-président de l'AS «Aurore», est décoré de la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports

par Monsieur le Préfet, représenté par Monsieur ROOSEBEKE, directeur de cabinet.



Février, Le Conseil Général propose de nouveaux locaux aux Services d'Assistance Éducative. Les conditions ne nous permettent pas de répondre positivement à ce projet. Après de nouveaux échanges, le Conseil Général propose en location les locaux abandonnés par la DIVIS au 8, rue de Vienne qui conviendront parfaitement après leurs réhabilitations. L'installation dans ces nouveaux locaux devrait se réaliser sur la fin de l'année 2004.



Le 17 mars,

«Catherine SANDJIVY remplace Jean-Claude RECIPON comme responsable du SAVS»

(Service d'Accompagnement à la Vie sociale), à mi-temps dans un premier temps.

Le 31 mars, Jean-Claude RECIPON responsable du service SAVS prend sa retraite.



«Achat de la Maison au-dessus de la gare pour les Gouspins»



Le Rotary-Club Le Puy en Velay Mont Anis soutient la troupe de théâtre du Sac'ADOS de l'IMPro Les Cévennes en leur remettant un chèque. Cette aide financière permettra de travailler quelques mercredis avec un metteur en scène professionnel.

Au cours du mois de Septembre,

- Départ de la Démarche d'amélioration continue avec un cycle de formation censé accompagner dans la réflexion et la construction d'outils pour les Directeurs.
- Quelques jeunes de l'IMPro débutent leur scolarisation à la SEGPA de Brives Charensac.
- Tout un travail est mis en place à l'IMPro Les Cévennes autour de la diététique, sensibilisation, information, formation de certains personnels, constitutions des menus avec une diététicienne.
- Le 20 novembre, le Conseil d'Administration donne son aval pour répondre à l'appel d'offres concernant le SAMETH (Service d'Appui pour le Maintien dans l'Emploi des Travailleurs Handicapés).

>> 2004

Une Convention de partenariat avec le Réseau Éducatif d'aide à l'insertion scolaire (REHLAIS) est signé avec les Gouspins.



Le Conseil d'Administration du 15 janvier met en place une commission Communication/Projet afin d'étudier et de valider les projets d'établissements et les différents outils de la Loi 2002-2.

L'Assemblée extraordinaire du 1^{er} mars 2004 vote les modifications des statuts de l'Association qui permettront au Conseil d'Administration d'approuver les comptes administratifs devant être déposés le 30 avril auprès des organismes de contrôle, conformément aux exigences de la Loi 2002-02 et à son décret d'application de 2003.



Une action de soutien à la parentalité est mis en place par le Service d'Assistance Éducative sur Le Puy, Brioude et Brives Charensac avec une subvention de la DDASS et une contribution de la CAF.

Le premier Conseil de la vie sociale se tient à Meymac le 28 avril.

Septembre, Quelques jeunes de l'IMPro Les Cévennes débutent leur scolarisation à l'UPITECH (Unité Pédagogique d'Intégration TECHNOlogique) au Lycée A. Eymard.



Le Conseil d'Administration du 28 octobre approuve le projet d'amélioration des prestations 2002-2006 avec un travail avec André ATENZA, Directeur de l'École de Commerce de Clermont-Ferrand et Corinne CHERVIN, Directrice de l'URIOPSS.



“Au cours du mois d'octobre, déménagement du Service d'Insertion CAP EMPLOI sur le site des Gouspins dans les anciens bâtiment des classes”



“Le 16 Novembre, ouverture du Service SAMETH financé par l'AGEFIPH et la DDTEFP”



Le 24 novembre : Mise en vente des locaux de l'AEMO du 12 rue du 86^{ème} RI.



>> 2004

Jean-Hugues BENOIST
reçoit la médaille de l'Assemblée
Nationale des mains de Laurent WAUQUIEZ
lors de son départ à la retraite.



(Le Conseil d'Administration du 16 décembre donne son aval pour
l'achat d'un pavillon au 66 bis, avenue Foch pour les Gouspins.)

>> 2005



Au 1^{er} janvier,
Jérôme BOUCHET
remplace Jean MAGNEZ
en tant que Directeur Adjoint
à l'ESAT de Meymac.



Les 25 et 26 janvier,
déménagement des Services
d'Assistance Éducative
dans les locaux rénovés du 12, rue
de Vienne, appartenant au Conseil Général.



“ ACHAT DE LA MAISON,
BOULEVARD FOCH ”
au Puy en Velay pour les Gouspins.
Le groupe du Mermoz s'y installe.



Dans le cadre de la démarche qualité, des Groupes d'Améliorations des Processus se mettent en place sur chaque Établissement et Service de l'Association avec le soutien de l'URIOPSS Auvergne.

Au 1^{er} avril, le poste de Chef de Service du SAVS à mi-temps passe à plein temps.

CHANGEMENT DE DIRECTEUR GÉNÉRAL



“Le 28 avril, le Conseil d'Administration valide le choix fait par la commission de recrutement du nouveau Directeur Général, Alain MORNAND. Il débutera le 8 août, pour remplacer Bernard RIGAUD partant à la retraite.”



Le 19 mai, départ de Michèle FOURNEL, Directrice Adjointe au Foyer de Meymac. Elle est remplacée par Patrick MULLER le 1^{er} août.



Le 2 juin, les membres du Conseil d'Administration prennent la décision de fermer définitivement au 31 décembre le service PREPA dont les pertes récurrentes ne permettent pas la poursuite de l'activité.

Ils donnent aussi leur aval pour le dépôt au CROSMS d'une demande d'extension du Service d'Assistance Éducative à 400 enfants pris en charge au lieu de 230.



Le 24 juin, inauguration des locaux du Service d'Assistance Éducative avec une intervention de Monsieur DAUBANNAY, représentant régional de la Défenseure des Enfants, sur le thème

«L'enfant au cœur des enjeux, quel avenir pour l'assistance éducative?».



Le 29 juin,

«*arrêté de la DDASS autorisant la création du Foyer d'Accueil Médicalisé APRES*»
de 25 places avec un abondement financier de 328 113 euros.

Le 8 août,

Alain MORNAND prend ses nouvelles fonctions de Directeur Général avec une doublure de 3 semaines avec Bernard RIGAUD qui prend par la suite des congés bien mérités en attendant sa retraite officielle.



Le 23 septembre,

«*L'Association fête le départ à la retraite de Bernard RIGAUD*»

à la salle des fêtes des Gouspins. Le Président RAMOUSSE, lors de son discours, loue le travail réalisé et leur étroite collaboration tout au long de ces années, depuis 1998. Grâce à sa persévérance et ses compétences, l'ASEA continue à être un acteur incontournable dans la dynamique départementale.



Le 15 septembre, la DDASS accepte 3 places supplémentaires pour l'ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) de Meymac ce qui porte à 87 équivalents temps plein (93 ouvriers).

Le 27 octobre, le Conseil d'Administration valide le projet d'une Maison Relais sur les sites de Siaugues Sainte Marie et de Paulhaguet sur l'ouest du département et présenté par Catherine SANDJIVY.

Le 30 novembre,

le premier aseActualités, revue semestrielle mise en page par Catherine MULLER, sort des presses de l'Association. Elle est donnée à chaque salarié avec la fiche de salaire. Cette revue se doit d'être le lien entre nos différents établissements et services dispersés.



(Le 5 décembre, le CROSMS donne un avis favorable à la demande d'extension à 400 enfants de l'AEMO.)

Le 15 décembre les membres du Conseil d'Administration décident d'une Direction unique pour l'ESAT de Meymac et l'ESAT Transitionnel les Cévennes. Celle-ci sera gérée par le Directeur de Meymac avec pour objectifs principaux de ne pas disperser les compétences des Directeurs et de les valoriser.

Le 31 décembre fermeture officielle de l'Antenne Formation PREPA

>> 2006

Le 1^{er} Janvier, la direction unique opérationnelle pour l'ESAT de Meymac et l'ESAT Transitionnel «les Cévennes» est assumée par Gérard KEIRLE.

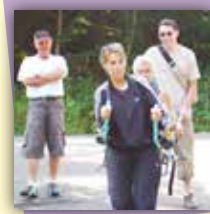


Le 1^{er} février,

PREMIÈRE PHASE DE L'OUVERTURE DU

“FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ APRES”

avec l'accompagnement de 15 personnes cérébrolésées. Madame Claudine PONCY à l'origine du projet avec Bernard RIGAUD en devient la responsable de service dans un premier temps.



Le 9 février, lancement du Schéma Départemental de la Protection de l'Enfance.

Le 14 février, le Sénateur BOYER vient au siège de l'Association pour faire connaissance non seulement avec le nouveau Directeur Général mais aussi avec l'ensemble des activités de l'ASEA. Tous les Directeurs sont présents.



Septembre, avec le soutien d'Emile FAURE, l'Association participe à sa première émission dans «Ecouter comprendre» de la RCF. Les émissions sont mensuelles et prendront en compte progressivement l'ensemble des structures de l'Association.



“ Le 12 septembre, l'ASEA est considérée par la Trésorerie Générale comme une Association d'intérêt général ”

Le 5 octobre, la première réunion du Comité de Pilotage sur la démarche évaluative associative valide un référentiel unique et opposable à l'ensemble des structures de l'Association concernées par la Loi 2002-02. Il met en place des Commissions Techniques Élargies sur chaque site pour réaliser éventuellement des référentiels annexes prenant en compte les missions propres de tel ou tel établissement ou service.



Le 26 octobre, le Conseil d'Administration autorise Ronald TURCAN à poursuivre le projet de construction d'un nouveau pavillon à l'IMPro.

2006

>> 2006

Le 26 octobre, lors du Conseil d'Administration, le Président RAMOUSSE propose la création d'une commission patrimoine, l'Association ayant beaucoup de biens patrimoniaux.



Le 18 décembre a eu lieu la réunion constitutive de la Maison Relais sur les communes de Siaugues Sainte-Marie et Paulhaguet.



> 2007

Le 18 janvier, la commission patrimoine visite une maison à ESPALY à la demande de Michel CHAPUIS, en vue d'y intégrer le dernier groupe des Gouspins.



Le Conseil d'Administration du 25 janvier, suite à l'avis de la Commission Patrimoine, autorise l'achat de la maison d'ESPALY.

Il donne son aval pour la cession de l'entreprise adaptée (E.A.) DEFI, comprenant cinq ouvriers, à la Sarl, «l'Atelier du Réservoir» qui dépend de l'ADAPEI.



Il autorise Michel CHAPUIS à répondre à l'appel d'offres pour une Maison d'Enfants à Caractère Social sur le secteur du Puy en Velay

Le 5 février, une première salariée est engagée dans le cadre de la Maison relais sur l'antenne de Siaugues Sainte Marie. Elle assume aussi l'antenne de Paulhaguet dans un premier temps.



Le 5 février,

“Ouverture officielle
du FAM APRES”

*pour les personnes cérébrolésées,
dans les locaux rénovés des Gouspins.
Il accueillera progressivement jusqu'à
8 personnes
en hébergement et 12 personnes en
Accueil de jour.*



Le 31 mars, Michel CHAPUIS rend le projet d'une MECS au Conseil Général suite à l'appel d'offres.

Le 1^{er} avril, l'Atelier du Réservoir de l'ADAPEI récupère les 5 ouvriers de l'entreprise adaptée DEFI. Il fait une mise à disposition de ces mêmes ouvriers aux trois structures de l'Esat Transitionnel les Cevennes.

Le Conseil d'Administration du 26 avril fait le choix d'appeler le site des Gouspins «*ESPACE ALEX BROLLES*», nom de l'un des premiers Présidents de l'Association et donne son accord pour la fusion des foyers des Gouspins et Rothenégly tout en créant le SAJ, Service d'Accueil de Jour, à partir de la plateforme technique des Gouspins.

La villa *SOLEILLADO* à Espaly pour les Gouspins est achetée le 15 mai. Elle permettra d'accueillir le dernier groupe qui reste sur l'Espace Alex BROLLES.



Les 20, 21 et 22 juin, Audit à CAP EMPLOI, dont les conclusions confirment la professionnalisation des Conseillers avec aucune réserve sur la structure.



Le 25 juin, *Thierry CRESPIY prend la Direction de l'ESAT - Foyer de Meymac et de l'ESAT Transitionnel les Cévennes en remplacement de Gérard KEIRLE*



Le 30 septembre, le premier AseActualités Annuel est envoyé par courriel à l'ensemble de nos partenaires avec pour objectif premier de communiquer ce que nous faisons dans nos différentes structures et ainsi de mieux nous faire connaître.



Le 6 septembre, *Christian PEYCELON est élu Président à la suite de Jean RAMOUSSE qui a besoin de souffler après 22 années de présidence. Ce dernier reste le Vice Président de l'ASEA.*



Le 5 novembre, Claudine PONCY donne sa démission de son poste de Directrice du FAM APRES. Le recrutement d'un nouveau Directeur pour la structure est lancé par le Directeur Général.

Le 28 novembre, le bureau retient la candidature de Christine FAURE comme responsable du Foyer d'Espaly pour remplacer Brigitte TURCAN qui prend sa retraite.



Le 6 décembre le Comité de Pilotage sur la démarche évaluative valide les dernières réactualisations du référentiel associatif et le référentiel annexe des Services d'Assistance Educative. Il fixe les périodes des autoévaluations des différents sites.

L'accord d'entreprise concernant la mutuelle santé obligatoire est signé le 11 décembre.

Le 17 décembre, le projet MECS «Les mauves» passe au CROSMS avec succès.



Le 18 décembre, les membres du bureau retiennent Lionel BALTHAZARD comme responsable de service aux Gouspins - Rothenégly

“et Catherine SANDJIVY
comme future Directrice du FAM APRES”

>> 2008



Le 1^{er} janvier,
ouverture sur l'Espace
Alex BROLLES

du Service d'Activité de Jour pour 20 jeunes,
les Gouspins et le Foyer de la Rothenégly

deviennent un seul et même établissement de 56 mineurs.



Le 14 janvier, l'ASEA et la Croix Rouge Française se rencontrent pour élaborer les premières grandes lignes d'une convention réactualisée avec la volonté de travailler en partenariat. L'ASEA laisse un mi-temps de chef de service à la CRF.

(Le 17 janvier, le Directeur Général annonce aux membres du Bureau la mise en place d'un intranet sur le site de l'Association qui est réservé aux Administrateurs, aux Directeurs, aux Cadres de Direction et aux Secrétaires de Direction.)

Le 19 janvier, Christine FAURE prend ses fonctions au Foyer d'Espaly en tant que responsable de service.

Le 1^{er} février, Catherine SANDJIVY prend officiellement la direction du FAM APRES.

La MECS «Les Mauves» ouvre
officiellement ses portes sur l'Espace
Alex BROLLES sous la responsabilité éducative

de Carole
BOREL.





Le 18 mars, l'ASEA signe une convention de partenariat avec l'ADAPEI, OVIVE et l'Association AURORE pour la mise en commun de moyens techniques et humains dans le cadre d'actions attachées à l'objet sportif de l'Association Aurore.



Le 10 avril, le Comité de Pilotage sur la démarche évaluative valide les modifications apportées au référentiel associatif retravaillé avec Ali BOUKELAL.

La nouvelle convention ASEA - Croix Rouge Française est signée le 30 avril en présence du Conseil Général, des salariés du SAVS et du futur Chef de Service.



Le 6 mai, première réunion du Comité de Pilotage sur la Gouvernance associative qui a pour objectifs de toiletter le Projet associatif, de réfléchir quant à l'idée de CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) et de revoir les modes de gouvernance pour s'adapter aux enjeux de demain.



Le 13 mai, *Laurence MALOSSE* recrutée à la fois par l'ASEA et la CRF, prend ses fonctions de chef de service du SAVS.

“Le vendredi 6 juin, l'Association inaugure l'Espace Alex BROLLES, le FAM APRES et la MECS les Mauves en présence de la famille BROLLES, d'hommes politiques et de nombreux invités.”



Le 20 juillet, lancement d'un appel d'offres national pour le service SAMETH

Le 9 octobre, lors de la seconde réunion du Comité de Pilotage sur la gouvernance associative, le Directeur Général présente la méthodologie pour une réflexion globale sur le Projet associatif. Deux groupes de réflexion sont mis en place à l'issue de la réunion comprenant chacun des administrateurs, des cadres et un représentant des élus. Le premier aura plus une sensibilité handicap et le second s'intéressera plus à la Protection de l'Enfance.

“ Le 20 novembre, la proposition de l'ASEA pour le SAMETH 43 est retenue par l'AGEFIPH pour un marché de 3 ans. ”



Le vendredi 28 novembre,

l'Association fête ses 60 ans !!!

*sous la Présidence de Christian PEYCELON,
avec une remise de médailles du travail par Laurent WAUQUIEZ, Maire du Puy-en-Velay.*



*Un apéritif suit
ce moment officiel !!!*



2009... 2018

Depuis 10 ans

>> 2009



Audit PJJ aux résultats très positifs pour l'IOE et l'Enquête Sociale.

Elaboration d'un référentiel d'évaluation des situations familiales en AEMO.

Le SESSAD du Velay, validé par le CROSMs du 9 avril 2009 pour 25 places, s'externalise au centre-ville, 2 rue Pierret, au cours du dernier trimestre 2009. La montée en charge de ce service est progressive.



Juin 2009, transfert de l'activité foresterie sur le site de Meymac.

Extension de capacité de 5 places et modifications de fonctionnement de l'ESAT transitionnel, (8 places en ESAT transitionnel et 15 places en ESAT normal).



Le Petit Vienne fête ses 10 ans.

L'IME les Cévennes inaugure les studios le 3 juillet.



>> 2010

Le SESSAD de 25 places dépose son premier budget en année pleine. Il accueille déjà 24 jeunes en décembre 2010.

Ouverture de l'appartement « Les Prés » sur l'espace Alex BROLLES le 29 mars 2010 pour des enfants de 10 à 14 ans.



Cap emploi fête ses 30 ans en avril



Départ de Alain CHAUTARD chef de service du SAJ. Il est remplacé par Lionel Balthazard.



Départ à la retraite de André ROURE chef de service du Service d'Assistance Educative. Mustapha ABDAOUI lui succède.



Christianne Chevalier, Directrice de Cap emploi Haute-Loire, reçoit la médaille de Chevalier de l'Ordre National de la Légion d'Honneur. Elle lui est remise par Laurent WAUQUIEZ, Ministre chargé des affaires européennes, Maire du Puy-en-Velay.



>> 2011

Suite au Schéma Départemental Enfance/Famille 2007/2011, l'Association répond au projet d'accueil externalisé adossé aux MECS et proposé par le Conseil Général à budget constant, dans le cadre d'une restructuration interne. Le Conseil Général retient le projet.

Ouverture le 1^{er} septembre 2011 du Service d'Accueil Externalisé.

Fermeture du Foyer le Petit Vienne le 31 août 2011.

L'un des groupes des Gouspins-Rochenégly (les Vallons) intègre les locaux du Petit Vienne au 1^{er} septembre.



Audit du Cap emploi

Le service obtient une note de 15,9 /20 au dessus de la moyenne nationale.

(Signature d'une nouvelle convention de fonctionnement pour 3 ans.)

2011

Première année pleine pour le SESSAD du Velay, capacité de 25 places.

Projet de déménagement du siège administratif de l'Association dans les appartements de fonction de l'IME les Cévennes.



Projet pôle bois en rapprochant la foresterie de l'IME des Cévennes avec l'ESAT de Meymac.

Projet de création d'un service MJIE pour le Service d'Assistance Educative.

Engagement de l'ESAT de Meymac dans le Dispositif Différent & Compétent

plusieurs objectifs :

- Reconnaître les compétences professionnelles des ouvriers en ESAT
- Recentrer la fonction des moniteurs d'atelier dans l'action médico-sociale
- Concrétiser une coopération entre les ESAT du département

L'IME intègre le dispositif « Différent et compétent ».





Christian ROCHE, chef de service au FAM, prend sa retraite. Thierry MOURGUES lui succède en octobre 2012.



Laurence MALOSSE est nommée Directrice Adjointe du SAVS et de la Maison Relais, le 1^{er} septembre 2012. Elle réajuste les modalités d'organisation et de mutualisation entre l'ASEA 43 et la Croix Rouge Française.

Arrivée d'une nouvelle chef de service Fannie MAROTINE en décembre 2012.
Révision de la convention Croix Rouge/ASEA 43.

Appel d'offre de l'AGEFIPH pour le conventionnement des 4 ASAMETH de la région Auvergne. Le service maintien a obtenu le renouvellement de son agrément de 2012 à 2015.



Projet Aurolympes

Un séjour à Londres est organisé pendant les jeux Olympiques (porté par l'EUROPE, la Région, le Conseil Général de Haute-Loire, le Comité Départemental du Sport Adapté, l'Association AURORE et le collectif des ESAT).



Conformément au plan d'actions réalisé après l'évaluation interne du Service AEMO, des actions collectives sont mises en place pour les enfants.
Un atelier cuisine est proposé avec le chef François GAGNAIRE

>> 2013

*E*mmanuel RODRIGUES est retenu par le bureau pour prendre la Direction du Cap emploi et du SAMETH le 14 janvier 2013. Il prend la succession de Christianne CHEVALIER qui a demandé à faire valoir ses droits à la retraite.

*U*ne extension du bâtiment où sont hébergés les deux services (Cap emploi, SAMETH) est réalisée au cours de l'année 2013. Les travaux débutent en mai après que la commission patrimoine ait validé le projet d'agrandissement des locaux le 23 janvier 2013. Ce bâtiment qui appartenait auparavant à la MECS « Les Gouspins » est cédé à Cap Emploi qui en devient propriétaire.

*L*e SAM, Service d'Accompagnement de Meymac à la Vie Sociale ouvre le 1^{er} janvier 2013 pour 22 adultes. Cette création est liée à la transformation de l'autorisation du foyer de Meymac de 70 à 63 places. Huit appartements privés fonctionnent depuis cette date, en lien avec le SAM. Ils sont situés sur le boulevard GAMBETTA au Puy en Velay.



Une nouvelle convention entre l'ASEA et la Croix Rouge Française a été signée le 5 février 2013. Elle est effective depuis le 1^{er} septembre 2012. Elle a permis de redéfinir les modalités d'organisation et de mutualisation entre les deux Associations.

*S*ur le site de Meymac, six studios devraient voir le jour au rez-de-chaussée du foyer HLM. Ce projet immobilier sera accompagné par la construction d'une nouvelle cuisine avec un self et deux salles de restaurant.

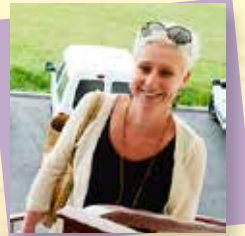


Le 25 mars 2013, le bureau de l'ASEA retient la candidature de Marie-Josée TAULEMESSE pour succéder à Alain MORNAND qui fait valoir ses droits à la retraite le 31 août 2013.

Le siège administratif déménage début juillet sur le site des Cévennes, dans l'ancien appartement de fonction du Directeur.



Marie-Josée TAULEMESSE prend ses fonctions le 26 août. Elle était auparavant directrice du Service d'Assistance Educative. Elle est remplacée par Laurence MALOSSE. C'est Fannie MAROTINE qui assure la succession de Laurence MALOSSE au SAVS et à la Maison Relais en qualité de chef de service.



Les cabinets IDSES et SEM sont sélectionnés pour accompagner l'Association dans son évaluation externe. Le premier comité de suivi de la démarche associative de l'évaluation externe a lieu le 22 avril 2013. Les évaluations externes débutent à partir du mois de septembre 2013 pour les établissements médico-sociaux et à partir de janvier 2014 pour les autres structures liées au Conseil Général.

La Directrice Générale prend la décision, d'élargir le périmètre de leur intervention à tous les établissements et services de l'Association sans prendre en compte les dates de création de ceux-ci, pour une meilleure cohérence du calendrier associatif.

L'atelier Agent Polyvalent de Restauration ouvre ses portes aux Cévennes.

En avril 2013, Le foyer d'insertion professionnelle d'Espaly est renommé « les apparts d'Espaly »

Audit externe pour Cap emploi dans le cadre de son conventionnement avec l'AGEFIPH, le FIPHFP et Pôle emploi.

>> 2014

L'évaluation externe se poursuit au cours du 1^{er} semestre 2014. Les Apparts d'Espaly, le SESSAD du Velay, le Service d'AEMO, la MECS Les Mauves, le Service d'Accueil Externalisé et le Service d'Activités de Jour sont évalués.

Pour faire face aux listes d'attente du Service d'AEMO et du Service d'Accueil Externalisé, l'Association prend la décision de créer un Pôle protection de l'enfance qui permettra de mutualiser des moyens et de pouvoir ainsi répondre aux missions de protection de l'enfance qui lui sont confiées sans pour autant solliciter des moyens supplémentaires. Dans un contexte économique très contraint nous consolidons l'ensemble des budgets du Pôle pour une gestion plus fluide des différentes activités notamment lors de listes d'attente.



Ce projet comprend le déménagement du Service d'Assistance Educative dans un bâtiment sous occupé appartenant aux Gouspins sur le site Alex BROLLES. Ce bâtiment est en cours de réhabilitation et devrait pouvoir accueillir le service en décembre 2014.

Le bureau de l'Association, en concertation avec la Directrice Générale et dans un souci de mettre les économies générées par la création du Pôle sur l'accompagnement des enfants confiés, fait le choix de ne pas maintenir deux postes de Directeurs mais de mutualiser cette fonction pour l'ensemble du Pôle ce qui facilitera également la création d'une seule et même entité. Laurence MALOSSE quitte la direction du Service d'Assistance Éducative et accepte le poste de Directeur Adjoint à l'IME Les Cévennes.

Le 28 avril 2014, ouverture d'un Dispositif d'Accueil pour Mineurs Isolés Etrangers (DAMIE) qui est dirigé par Michel CHAPUIS dans le cadre du Pôle de protection de l'enfance. Ce dispositif est financé par le Conseil Général. Il est mis en place suite à la circulaire TOBIRA de mai 2013. Il accueille 16 mineurs par convention avec le département.



L'ASEA 43 organise en partenariat avec la PJJ, les PEP 43 et l'Aide Sociale à l'Enfance, un colloque le 6 octobre 2014, salle de l'assemblée au Conseil Général, sur « les usages et risques d'internet et des réseaux sociaux pour les mineurs ».

A Meymac, les travaux de réalisation de six studios et de la cuisine débutent et sont réalisés par l'OPAC.



Un Pôle handicap adulte comprenant le Foyer ESAT de MEYMAC, le SAM, le SAVS et la Maison Relais, est validé par le Conseil d'Administration du 27 octobre 2014.

Création également d'un Pôle handicap enfant comprenant l'IME « Les Cévennes », le SESSAD du Velay et les Apparts d'ESPALY, lors du même Conseil d'Administration.

Poursuite de l'évaluation externe engagée sur tout le périmètre de l'ASEA.



Déménagement du service AEMO sur l'espace Alex BROLLES en décembre 2014 après des travaux menés par le SAJ et les professionnels d'entretien des Gouspins.



Christian VIALLE, Directeur Adjoint de l'IME Les Cévennes et Patrick MULLER, Directeur Adjoint du Foyer de Meymac font valoir leurs droits à la retraite fin 2014.

Fannie MAROTINE succède à Patrick MULLER en octobre 2014. En novembre 2014, licenciement du Directeur de l'ESAT Foyer de Meymac qui est remplacé temporairement par Ronald TURCAN en décembre.



>> 2014

20 ans d'existence pour le SAVS qui intègre le Pôle handicap adultes en octobre 2014.

Jérémie BONNET succède à Fannie MAROTINE au poste de responsable de service du SAVS.



Chantier humanitaire au Sénégal

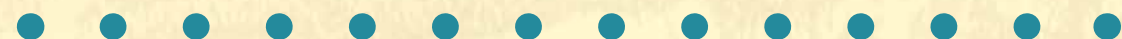


Voyage humanitaire au SENEGAL pour le SAJ avec le soutien de l'Association AMY SENEGAL ; actions pour récolter des fonds, réfection du mur d'enceinte d'une école, reconstruction du toit d'une maison, visite dans un orphelinat.



Janvier 2014, fin des travaux d'extension pour Cap emploi et SAMETH.

A l'ESAT les activités de service se développent (espaces verts, ménage, bois de chauffage) ainsi que les mises à disposition.



Lors de l'Assemblée Générale 2014, de nouveaux administrateurs issus d'horizons variés viennent renforcer le Conseil d'Administration.

>> 2015

En parallèle à la demande de renouvellement d'autorisation des frais du siège social, le projet associatif 2015/2020 est élaboré et envoyé aux autorités de tarification.

2015



Ce projet est réalisé dans le cadre d'une démarche participative qui débute par un séminaire associatif le 5 mars 2015.







Les membres du Conseil d'Administration, la Directrice Générale, les Directeurs et l'ensemble des cadres de direction y participent. Il est animé par Jean-Michel ZEJGMAN du cabinet SEM.

Les valeurs et la Charte Associative font l'objet d'une réactualisation validée par le Président Christian PEYCELON et les membres du Conseil d'Administration.

Les plans d'action sont déclinés avec les Directeurs concernés, ils seront évalués tous les ans. Les lignes directrices définissent la création des Pôles et des mutualisations inter Pôles pour apporter un panel de réponses diversifiées et créer plus de fluidité dans le parcours des usagers, réaliser des économies d'échelle, favoriser la mobilité intra associative. Il s'agit également de renforcer la gouvernance et le rôle des administrateurs.

Le Projet Stratégique Associatif est validé par le Conseil d'Administration du 17 septembre 2015. Il est présenté à l'ensemble du personnel lors d'une journée associative le 24 novembre 2015.

L'arrêté du 19 décembre 2014 DI.VI.S n° 2014/178 confirme la fusion des MECS « Les Gouspins/Rochenégly » et « Les Mauves ». Il donne une autorisation de fonctionnement pour 64 places pour une durée de 15 ans.

À compter du 1^{er} janvier 2015 dans le cadre de la création du Pôle protection de l'enfance, l'ensemble des budgets et comptes administratifs des établissements et services de ce Pôle sont consolidés avec accord du Conseil Départemental et de la DIVIS, ce qui permet en interne d'équilibrer les activités, les moyens humains et les moyens financiers.



La commission recrutement de l'ASEA recrute Marc BOIZOT pour la direction du Pôle handicap adultes. Il prend ses fonctions en mai 2015.

>>2015

L'Association réalise une démarche de prévention des risques psychosociaux par le biais d'une enquête auprès du personnel volontaire et en lien avec la médecine du travail.

Un plan d'action concernant l'amélioration des conditions de vie au travail est proposé en décembre 2015. Il sera évalué en décembre 2016 puis chaque année.



En juillet, départ de Catherine SANDJIVY, Directrice du FAM APRES, et arrivée de Florence CARTAL, chef de service.

A compter du 1^{er} septembre, le FAM APRES intègre le Pôle handicap adulte sous la direction de Marc BOIZOT.



Une convention avec le MEDEF est signée en mars 2015. Elle a pour objectif de favoriser l'emploi des travailleurs handicapés, de développer la sous-traitance de l'ESAT et de soutenir les activités du Cap emploi du SAMETH.

L'ARS et le Conseil Départemental souhaitent un rapprochement avec l'Association l'Abbé de l'Épée pour réunir les trois Foyers d'Accueil Médicalisés du bassin du Puy-en-Velay.

La capacité du Dispositif d'Accueil pour Mineurs Isolés Etrangers s'accroît et passe à 20 mineurs. 27 sont accueillis fin 2015.

Mise sous protection judiciaire des résidents de MEYMAC (début de la démarche), accompagnement des familles pour choisir une protection adéquate.

Avril 2015, 6 résidents de MEYMAC prennent possession de leurs studios sur le site de Meymac.

L'ESAT crée une activité ménage et développe les mises à disposition des travailleurs handicapés au sein des collectivités et dans les entreprises.

L'ESAT est engagé dans le dispositif différent et compétent depuis 2010. Depuis, 12 moniteurs d'atelier ont suivi la formation liée à cet accompagnement spécifique et 44 travailleurs en ont bénéficié.



Lors de l'Assemblée Générale 2015 Michel CHAPUIS et Marie-Josée TAULEMESSE remettent des truelles d'or aux salariés qui ont réalisé les travaux de réfection du bâtiment de l'AEMO.

>> 2016

2016



Delphine CHACORNAC est recrutée à compter du 1^{er} juin 2016 pour succéder à Michel CHAPUIS, directeur du Pôle protection de l'enfance.



En avril 2016, réception des travaux de la cuisine au Foyer d'hébergement de MEYMAC. Cet espace est utilisé à compter de la 3^{ème} semaine d'avril.

Création du dispositif EVA (Espace de Vie Aménagé pour les résidents du foyer d'hébergement de Meymac).

Rapprochement avec Habitat et Humanisme pour la création de 12 logements dans l'immeuble MAMBRE, destinés à des résidents du Foyer.

Réflexion sur le déménagement du laboratoire de la boulangerie sur le site de l'IME.

Déménagement du SAVS au 12, rue de Vienne, au Puy-en-Velay, le 1^{er} avril 2016.

l'IME organise un camp solidaire lors des inondations dans le Midi à Biot à l'automne.

>> 2016

Révision de l'accord d'entreprise du 21 novembre 2007 concernant la mutuelle santé obligatoire pour se mettre en conformité avec l'avenant 328 de la convention collective 66 applicable au 1^{er} janvier 2016. A compter de cette date, la gestion de la mutuelle est réalisée par la Direction Générale.

Des veilleurs de nuit sont mis en place à l'IME en janvier 2016. Le travail éducatif est renforcé en journée pour soutenir les jeunes accueillis dans leurs apprentissages à l'autonomie.

La mise sous protection judiciaire de l'ensemble des résidents du Foyer d'Hébergement de Meymac se poursuit.



Visite du Pôle protection de l'enfance par Monseigneur CREPY Evêque du Puy-en-Velay.

Convention annuelle avec la PJJ pour une place d'accueil d'urgence.



Départ de Lionel BALTHAZARD chef de service au SAJ et mise en place d'un coordinateur de service : Pascal RIBEIRO. L'équipe du SAJ est totalement renouvelée suite à différents départs de professionnels.



Contrôle restreint du SAMSAH réalisé en mai 2016. Des mesures correctives sont prises : formalisation des procédures, cahiers de liaison, horaires d'ouverture, familiarisation avec SERAPHIN PH, recrutement d'une AMP.

Cap emploi signe une convention de partenariat renforcé avec pôle emploi et des conventions avec les organisations patronales.

“ Un rapprochement avec l'Association Le TREMPLIN est mis en place avec pour objectif un projet de fusion absorption. Un comité de pilotage de la démarche est créé. ”

>> 2017



Une Directrice Financière, Marie-France SOLIGNAC vient renforcer la Direction Générale en septembre.

2017

L'ASEA 43 entreprend en 2016, en lien avec le cabinet de Jean-Michel ZEJGMAN et les résultats de l'évaluation externe, la réécriture de l'ensemble des projets. Les projets des Pôles handicap enfants et protection de l'enfance sont déposés à l'automne après avoir été présentés au personnel. Le Pôle handicap adultes terminera ce travail en 2018.



Un mandat de gestion est signé avec l'Association LE TREMPLIN. Il a pour objectif une fusion absorption envisagée pour 2018. Deux assemblées générales extraordinaires sont organisées en décembre 2017 pour valider le traité de fusion.



Stéphanie POGORELLY est recrutée pour renforcer l'équipe de cadres du Tremplin. Trois chefs de service, **Magali OLLIER** et **Sylvain BRUNETTI**, **Grégory CHABRET** viennent renforcer le Pôle de Protection de l'enfance.



Une nouvelle convention concernant le DAMIE est signée avec le Conseil Départemental au 1^{er} janvier 2017. Elle acte l'accompagnement de 55 mineurs.



>> 2017

Une nouvelle convention concernant le service d'AEMO est signée au 1^{er} juillet 2017 avec le Conseil Départemental. Elle a pour objectif de renforcer les moyens du service pour renforcer l'accompagnement des enfants.



Emmanuel RODRIGUES Directeur de Cap emploi SAMETH quitte la structure le 20 mai 2017. L'ASEA 43 fait le choix d'intégrer ces deux services dans le Pôle handicap adultes et de remplacer le poste de directeur par un poste de Directeur Adjoint Catherine BRUYERE occupe ce poste depuis septembre 2017.



Fannie MAROTINE, Directrice Adjointe du foyer hébergement de MEYMAC quitte ses fonctions le 30 juin 2017.

Nicole VIGOUROUX chef de service fait valoir ses droits à la retraite à l'automne. Deux chefs de service sont recrutées : Florence CARTAL et Odile SIROT BOUCHET.

Delphine MAHINC est recrutée au FAM APRES en remplacement de Florence CARTAL.

Un diagnostic RH débute en 2017 avec un cabinet extérieur pour envisager les différentes restructurations en cours au sein de l'association et leurs conséquences sur la GPEC.

Quatre Groupes d'Appui à la Prospective et à l'Innovation ont lieu en 2017. Un concernant l'évolution du Pôle handicap enfants au vu des politiques pour une société inclusive, un pour le Pôle protection de l'enfance et deux pour MEYMAC à l'ESAT et au foyer, pour envisager les investissements nécessaires et les projets de développement.

Réécriture de l'ensemble des projets d'établissements et de services.



Le recrutement d'un responsable de service mutualisé entre le SAJ et les ateliers de l'IME est réalisé en septembre 2017 afin de favoriser les mutualisations entre les deux pôles (Carine ALLIRAND).

Christian CHALINDAR chef de service aux ateliers de l'IME fait valoir ses droits à la retraite.

Départ à la retraite de la chef de service du SESSAD Annie ALDON. Rachel BERNARD est recrutée pour lui succéder.



Un comité de pilotage est créé pour étudier et mettre en œuvre le projet d'implantation du laboratoire de la boulangerie de la Vieille Ville sur le site de l'IME en y adossant deux ateliers de l'IME (APR et pâtisseries/boulangerie). Le projet devrait débuter en 2018.

La mise sous protection judiciaire de l'ensemble des résidents du Foyer d'Hébergement de Meymac est effective en fin d'année 2017.

Réponse favorable à un nouvel appel à projets pour Cap emploi.

Arrêt de l'activité foresterie au 31 décembre 2017 à l'ESAT de Meymac, suite à l'analyse financière de cette activité. L'analyse financière des activités de l'ESAT de Meymac sera généralisée.

Cinq nouvelles places de SAMSAH sont confiées au SAMSAH APRES avec un nouveau cahier des charges pour un SAMSAH territorialisé et « toutes déficiences ».

Un diagnostic sécurité en lien avec le plan vigipirate est effectué avec les services de la police et de la gendarmerie sur l'ensemble des établissements de l'ASEA 43. Des mesures seront prises pour sécuriser les sites en fonction des possibilités financières.

Sécurisation de tous les mouvements bancaires en concertation avec nos partenaires financiers.

Le partenariat avec l'Association l'Abbé de l'Épée se poursuit autour du regroupement des trois FAM et de la construction d'un bâtiment sur le site de Marie RIVIER.

« En juillet MEYMAC fête ses 50 ans et le FAM APRES ses 10 ans »



>> 2018



Fusion absorption de l'Association Le TREMPLIN par l'ASEA 43 au 1^{er} janvier 2018. Le TREMPLIN dont l'activité essentielle est un CHRS devient le

4^{ème} Pôle de l'ASEA 43 : Pôle précarité insertion Le TREMPLIN. La mutation de l'immeuble rue Jean SOLVAIN qui appartenait à l'Association LE TREMPLIN est réalisée.

Signature d'une convention relative à la mise en œuvre de l'accompagnement social des réfugiés statutaires en septembre 2018 pour le Pôle insertion précarité Le Tremplin.



Le projet d'implantation du laboratoire de la Boulangerie de la Vieille Ville sur le site de l'IME les Cévennes auquel seront adossés l'atelier Agent Polyvalent de Restauration et l'atelier Boulangerie Pâtisserie est en cours de réalisation. Les travaux ont débuté début juillet.

En janvier, après une visite de Laurent WAUQUIEZ, Président de Région sur le site de l'ESAT, nous avons sollicité une subvention de 200 000 € auprès de la Région. Son obtention devrait permettre de boucler financièrement le projet.

Nous travaillons actuellement sur la recomposition de l'offre d'hébergement du Foyer de Meymac. Notre réflexion porte sur l'évolution de la population, vieillissante pour partie. Par ailleurs le tout hébergement sur le site ne correspond plus aux souhaits des personnes et aux politiques en faveur de l'inclusion. Nous devons donc diversifier notre offre et solliciter des modifications au niveau de notre agrément. Dès janvier 2019, un Foyer de vie devrait voir le jour à Meymac avec diminution du nombre de résidents au Foyer et extension du SAM.

Un partenariat avec l'Association Habitat et Humanisme doit permettre également d'héberger quelques travailleurs handicapés dans le bâtiment Mambéré, en vieille ville, réhabilité à cet effet.

Une nouvelle convention va être signée concernant le DAMIE pour 64 mineurs orientés et 14 mineurs non orientés. Des locaux sont recherchés sur l'Est du Département.

Sur l'Espace Alex BROLLES, les services administratifs des Gouspins et de l'AEMO ont été regroupés début juillet, après des travaux d'aménagement réalisés par l'équipe du SAJ et le personnel d'entretien des Gouspins.

Un nouveau bâtiment qui abritera les ateliers Espaces Verts et Plâtrerie Peinture ainsi que les ateliers du personnel d'entretien est en construction sur le site.



Le 28 septembre, inauguration de la fresque réalisée dans le cadre du Projet « Pôl'Art ». Nous avons fait appel à une graphiste-plasticienne Véronique OZARAK pour soutenir les enfants du Pôle dans leur création. Ils étaient encadrés par N. BARRY (assistante sociale) et S. CARMANTRAN (éducatrice spécialisée). Ce projet a pu être mis en œuvre grâce à la générosité de la Famille de Gérard HALLARY, éducateur de l'AEMO, décédé en 2017.



Protocole de partenariat entre l'UDAF (Service MJAGBF) et le Pôle protection de l'enfance pour favoriser la cohérence des différentes interventions signé en janvier 2018.

Signature d'une convention le 15 mars 2017 avec le Centre Hospitalier Sainte Marie par l'intermédiaire de l'Equipe Mobile du Pôle Infanto-Juvenile et les Pôles protection de l'enfance et handicap enfants afin d'améliorer la prise en charge des enfants et adolescents accueillis en institution ayant des troubles psychiques et/ou psychiatriques...

Vente d'une parcelle de 100 m2 en limite du 14 chemin de Mauves dont l'ASEA est propriétaire.

Recrutement de Anne-Caroll NOEL, chef de service aux Gouspins en remplacement de Grégory CHABRET.



Le rachat de l'immeuble qui appartient au Foyer VELLAVE et où sont implantés les « Apparts d'Espaly » 5, avenue de la Mairie - 43000 ESPALY-SAINT-MARCEL est effectif.

Signature d'un accord d'entreprise sur la mise en place des institutions représentatives du personnel et élection en juin des membres du Comité Sociale et Économique, nouvelle instance issue des ordonnances MACRON.

>> 2018



« 6 adolescents du Pôle protection de l'enfance ont été bénévoles pendant le Festival celtique en Gévaudan à Saugues pendant 3 jours. Ils étaient accompagnés de 2 éducateurs. Ils ont été intégrés dans le groupe des bénévoles et ont participé à l'organisation et à la préparation du festival. L'expérience a été riche tant pour les jeunes que pour les bénévoles qui ont œuvré ensemble. La confiance a été totale et chaque adolescent a tenu le rôle et les responsabilités qui lui étaient confiés. Leur investissement et leur gentillesse ont été récompensés par une dédicace et une photo avec le groupe KYO, tête d'affiche de l'édition. »



Un bel exemple d'inclusion : Les fête du roi de l'oiseau du 13 au 16 septembre

Un camp « LES PASTRES DE LA GARDE » est organisé par l'IME les Cévennes depuis quelques années.

Ce projet est un support pédagogique pour l'équipe éducative : éducateurs techniques, éducateurs spécialisés au travers de la ferronnerie, de la musique, de la cuisine, du maniement d'armes etc.

Nans DELOLME, scolarisé à l'IME des Cévennes, a été sacré champion des lutteurs sous les applaudissements du public venu assister à ce tournoi.



« Tasses pour un Bol 2018 »

6 jeunes adultes et adolescents de l'IME les Cévennes, ont eu la chance de partir en cyclo du 12 au 16 septembre assister au Bol d'Or, célèbre course d'endurance moto.

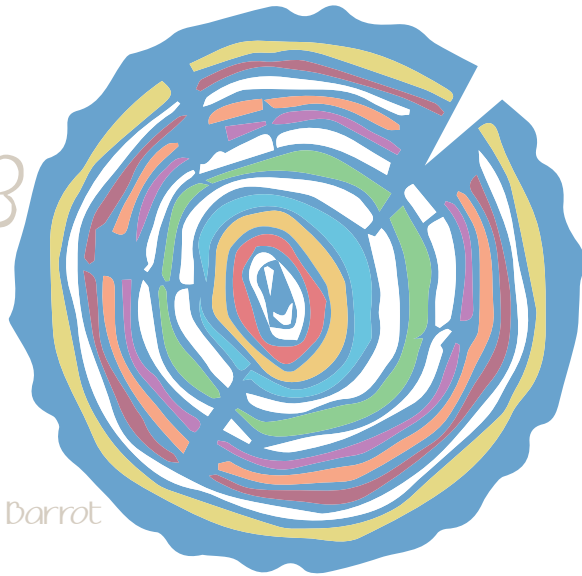
Ce projet exceptionnel est une continuité dans un parcours de formation qui leur permet de passer l'ASSR, les prépare au permis AM et leur donne des cours de code de la route...

L'antenne de la Fédération Française des Motards en Colère de la Haute-Loire (FFMC 43) et l'IME coopèrent depuis plus de 5 ans pour préparer au mieux ces jeunes à prendre la route en 2 roues de manière sécurisée et les a accompagnés jusqu'au Bol d'Or.

70 ans ASEA 43
1948 - 2018

9 novembre 2018
à 14h

Hôtel du Département Espace Jacques Barrot



La manifestation se prépare et nous remercions tous les sponsors pour leur participation à l'évènement.

PREFECTURE DE LA HAUTE-LOIRE

la date

6-4-78

RÉCÉPISSÉ DE DÉCLARATION D'ASSOCIATION

Le Préfet de la Haute-Loire

Vu le décret du 17 juillet 1901 relatif au contrat d'association

Vu le décret du 16 août 1957 relatif au contrat d'association des personnes physiques

DONNE RÉCÉPISSÉ

M. Chazal Yvel

Président

Demeurant à 11

Rue du Puy 43000 Le Puy-en-Velay

né le 02

08 novembre 1941

dont le titre est

Association pour la sauvegarde de l'enfant à l'adulte

et de l'adolescence de la Haute-Loire



ASSOCIATION POUR LA **S**AUVEGARDE DE L'**E**NFANT À L'**A**DULTE

Direction Générale : 53 bis chemin de Gendriac - Mons - 43000 LE PUY-EN-VELAY

Tél : 04.71.02.24.77 - Fax : 04.71.02.39.45 - Mail : siegesocial@asea43.org

Association reconnue d'intérêt général